



# APC: La scène canadienne

## *Quatrième conférence annuelle des présidents d'assemblées canadiens*

**L**a présidente de l'Assemblée législative du Manitoba, **Myrna Phillips**, a été l'hôtesse de la Quatrième conférence annuelle des présidents d'assemblées qui s'est déroulée à Winnipeg du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 1987 et à laquelle ont participé dix-neuf présidents ou vice-présidents, un président désigné et quelques greffiers et autres observateurs.

Les sujets à l'ordre du jour comprenaient le privilège parlementaire, les rappels au Règlement, la période des questions orales, le décorum, le langage et le contenu des discours et le rôle du président en matière de procédure et de cérémonie. La première séance a été marquée par l'intervention d'un invité spécial, **Joe Maingot**, ancien légiste de la Chambre des communes, actuellement attaché à la Commission de réforme du droit du Canada. Il a parlé des privilèges et immunités parlementaires, un sujet qui intéresse tout particulièrement les présidents. Contrairement aux réunions fédérales-provinciales dont le caractère est souvent antagoniste, les conférences des présidents fournissent aux membres d'une profession unique en son genre l'occasion de discuter de leurs problèmes communs.

Au cours de la conférence, les présidents ont posé des questions et formulé des observations judicieuses. Par exemple : la période des questions qui servait à l'origine à demander des comptes se serait-elle transformée en une séance de formation pour les ministres et, avec l'avènement de la télévision, en une « arène » qui n'a plus rien à voir avec son objectif premier? Les présidents ont également discuté des solutions possibles au problème que crée la connaissance insuffisante de la procédure parlementaire chez les membres du Parlement et le grand public.

Une discussion intéressante a eu lieu pour savoir s'il n'était pas préférable de maintenir l'ordre en refusant de donner la parole aux membres indisciplinés plutôt que de les expulser et de leur faire ainsi une plus grande publicité. On a souligné à plusieurs reprises les différences qu'il y avait entre ce que pouvait faire le président d'une grande assemblée comme la Chambre des communes, comparativement au président d'une assemblée plus petite, comme celle d'une province. Néanmoins, on a généralement admis que ce qui se

passait à la Chambre des communes influence le comportement des députés provinciaux.

Pour garder aux discussions leur caractère franc et non officiel, aucun compte rendu textuel n'a été produit. On peut juger du sérieux de la conférence par le fait que tant de personnes soient venues d'aussi loin passer une fin de semaine à Winnipeg en plein hiver. Nul n'a été déçu et la présidente Phillips et son personnel n'ont rien ménagé pour agrémenter ces deux jours.



*Myrna Phillips, Présidente, Assemblée législative du Manitoba*



Le 3 décembre 1986, **Arnold Tusa** a été élu président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan en remplacement de **Herb Swan** qui a été nommé au Cabinet. M. Tusa, qui est âgé de 46 ans, est né à Cupar, en Saskatchewan, et y possède une exploitation agricole. Il a obtenu un baccalauréat en éducation de l'Université de la Saskatchewan et était instituteur dans sa circonscription avant d'être élu à l'Assemblée en 1982.

En Colombie-Britannique, le nouveau président de l'Assemblée législative est **John Reynolds**. M. Reynolds est un homme d'affaires qui a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972. Il a été membre de plusieurs comités dont celui de la santé et du bien-être social, du logement, de la condition physique et des sports, des transports, et de la justice et des questions juridiques. Il a fait partie du contre-gouvernement à la demande de **Robert Stanfield** en 1974 et de **Joe Clark** en 1976. Ayant par la suite abandonné la politique

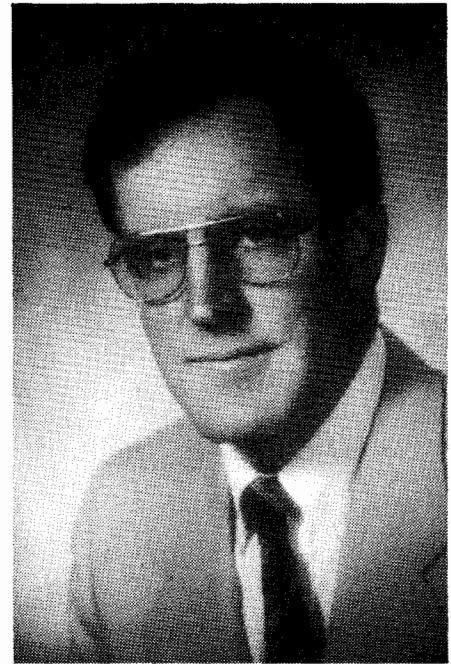
fédérale, il a été élu député de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 1983. Il a été président du Comité de l'agriculture, secrétaire parlementaire auprès du ministre des Ressources humaines et, avant sa nomination, secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Santé.

### Élections partielles

Des élections partielles ont eu lieu récemment à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'élection partielle s'est déroulée le 10 décembre 1986 dans la circonscription de Prince Fifth, où une vacance était survenue à la suite de la nomination de l'ancien député conservateur à la magistrature. Le nouveau député est **Andrew Walker** qui est membre du Parti libéral.

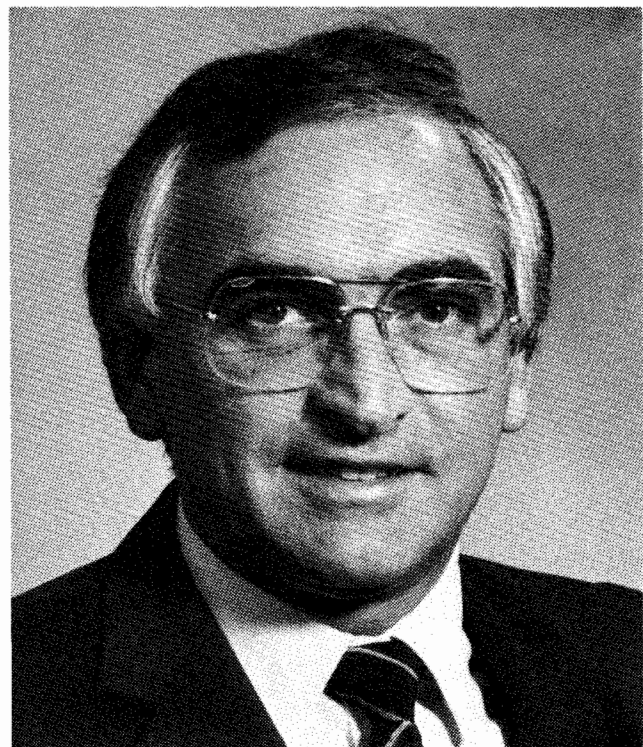
Deux élections partielles ont eu lieu à Terre-Neuve le 9 décembre afin de combler les sièges devenus vacants à la



*Andrew Walker*



*Arnold Tusa*



*John Reynolds*

suite de la démission de deux anciens ministres. Dans la circonscription de St. John's East Extern, c'est le candidat conservateur **Kevin Parsons** qui a défait ses rivaux du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique.



*Gene Long*

Dans la circonscription de St. John's East, le candidat néo-démocrate **Gene Long**, qui a obtenu une majorité de près de 1 800 voix sur son rival du

Parti conservateur, est le deuxième candidat du NPD élu à l'Assemblée législative. M. Long, qui est âgé de 29 ans, est un militant pacifiste et a travaillé pour OXFAM. Il a défait le maire adjoint de St. John et un autre candidat. C'est la première fois depuis l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération en 1949 qu'un conservateur n'est pas élu dans cette circonscription. La représentation à l'Assemblée législative est la suivante : 35 Conservateurs, 15 Libéraux et 2 Néo-démocrates.

Au Yukon, le candidat néo-démocrate **Danny Joe** a comblé le siège de la circonscription de Tatchun laissé vacant par l'ancien chef du Parti libéral, qui a été reconnu coupable d'avoir vendu de la cocaïne à un agent secret de la GRC. M. Joe, qui est âgé de 57 ans, est un ancien chef de la bande indienne Selkirk. Près de 90 p. 100 des 408 inscrits ont voté et ont donné à M. Joe une majorité de 37 voix sur son plus proche rival. L'élection de M. Joe a donné au NPD une légère majorité à l'Assemblée législative, où siègent 16 députés.



*Danny Joe*

### Nominations

En novembre dernier, le premier ministre Mulroney a comblé trois postes vacants au Sénat en y nommant **Mira Spivak, Eileen Rossiter et Ethel Cochrane**.



*Nommées récemment au Sénat, Mira Spivak, Eileen Rossiter et Ethel Cochrane posent autour de la statue de la première femme sénateur au Canada, Cairine Wilson. (Canapress)*

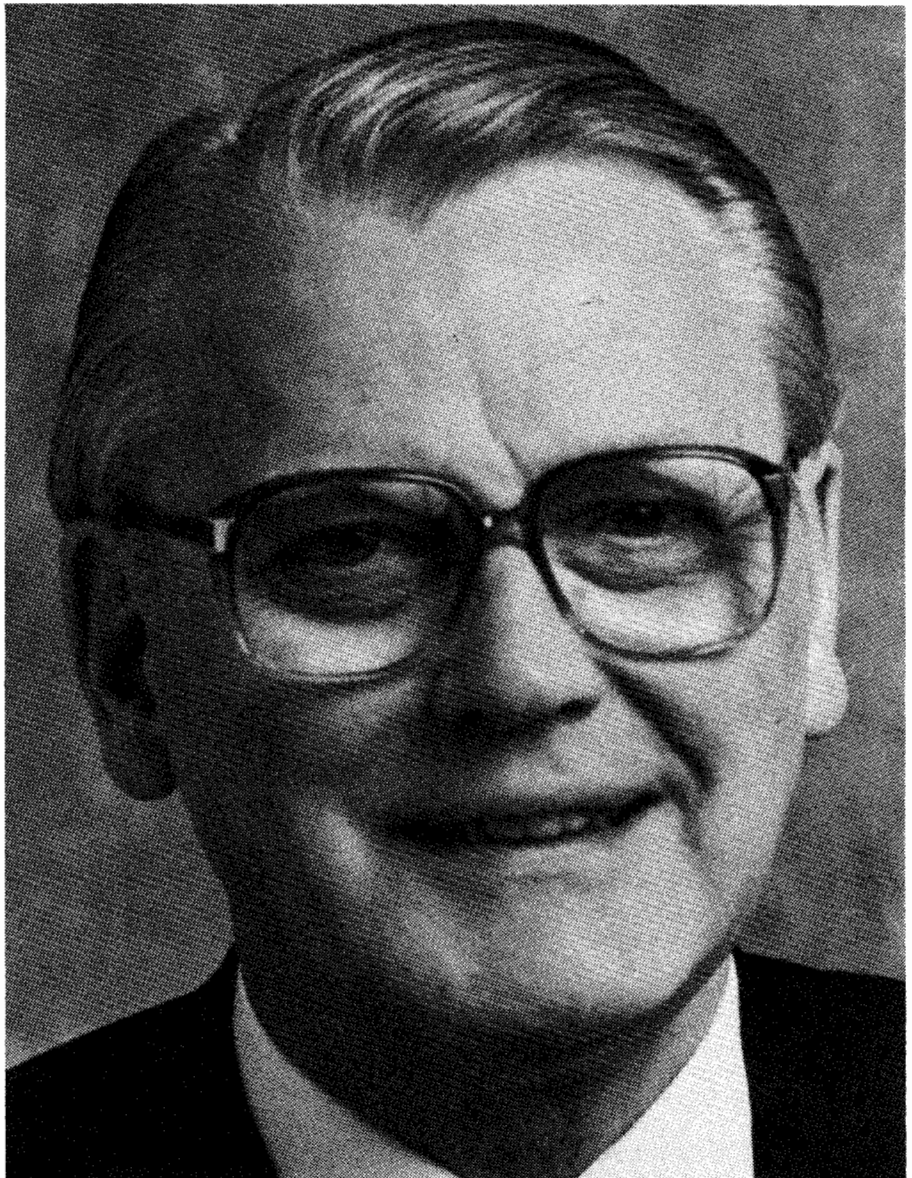


M<sup>me</sup> Spivak, qui est originaire du Manitoba, est membre du Conseil de planification sociale de Winnipeg et ancienne présidente du Conseil scolaire de Winnipeg. Née à l'Île-du-Prince-Édouard, M<sup>me</sup> Rossiter est un agent immobilier qui s'est intéressée de très près aux affaires municipales de Charlottetown, et a travaillé comme organisatrice pour le Parti progressiste-conservateur. Elle a été l'adjointe du président de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard de 1982 à 1986. M<sup>me</sup> Cochrane est originaire de Terre-Neuve et enseigne à la 4<sup>e</sup> année du primaire à l'école de Port au Port. Elle est également copropriétaire d'un dépanneur et d'une compagnie d'aviation. Native de Lourdes, dans l'ouest de la province, elle a obtenu un diplôme ès arts et un diplôme en éducation de l'Université Memorial, ainsi qu'une maîtrise de l'Université St. Francis Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

En décembre dernier, M. Mulroney a nommé un autre sénateur à la Chambre haute. Il s'agit de l'avocat montréalais **Jean Bazin**, qui a été coprésident national de la campagne électorale du Parti conservateur en 1984. Il est également membre du conseil d'administration de Petro-Canada et vice-président de l'Association du barreau canadien.

L'ancien ministre provincial **George Johnson** a été nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba. Le Dr Johnson est né à Winnipeg en 1920 et a fréquenté l'Université du Manitoba. Il a servi dans la Marine de 1941 à 1945 et a ensuite pratiqué la médecine pendant de nombreuses années à Gimli, au Manitoba. Il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1958, où il a été successivement ministre de la Santé et ministre de l'Éducation. Il a repris ses activités de médecin en 1969. En 1978, il a été nommé au rang de sous-ministre adjoint au ministère de la Santé, à titre d'expert-conseil médical en chef.

En Nouvelle-Écosse, le président de l'Assemblée législative, **Arthur Donahoe**, a annoncé la nomination d'un nouveau greffier, **Roderick MacArthur**, et d'un greffier adjoint, **Cherry Ferguson**. M. MacArthur est diplômé de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie et a été admis au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1974. Il pratique le droit à Annapolis Royal depuis cette date. Il est avocat-conseil pour la municipalité d'Annapolis Royal et la Société de



*L'hon. George Johnson*

développement d'Annapolis Royal. En tant que membre de la Commission d'aide juridique de la Nouvelle-Écosse, il fait partie du conseil d'administration des Grands Frères du comté d'Annapolis.

M<sup>me</sup> Ferguson est née à Pictou en Nouvelle-Écosse et est diplômée de l'Université Mount Allison et de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de la Case Western Reserve University de Cleveland et a reçu plusieurs prix et bourses universitaires. Elle a été admise au barreau de la Nouvelle-Écosse en 1973 et a travaillé comme avocat-général et secrétaire exécutive de la société Rothmans of Pall Mall Canada Limited. Elle fait partie du conseil d'administration de l'Association des anciens de

l'Université Dalhousie et est chargée de cours en droit médical à la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie.

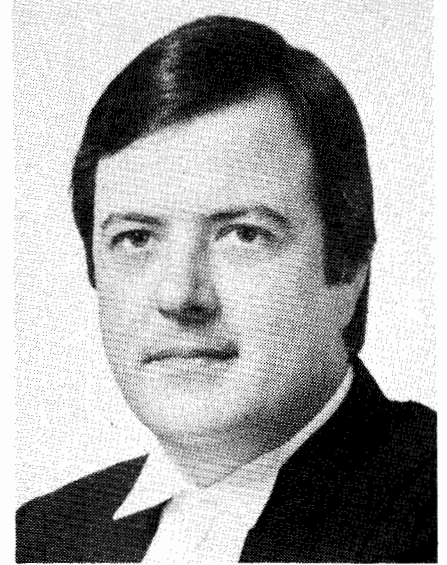
L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a elle aussi un nouveau greffier adjoint. Il s'agit de **Craig James**, qui était auparavant greffier adjoint de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. M. James est natif de la Saskatchewan. Il a étudié à l'Université de Regina et a obtenu une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Wales. M. James a travaillé à la bibliothèque de l'Assemblée législative de la Saskatchewan avant de devenir greffier adjoint. Il est secrétaire du Conseil canadien des comités des comptes publics.



Craig James



Cherry Fergusson



Rod MacArthur

### Retraites et démissions

Le 17 décembre 1986, le Sénat a rendu hommage à la sénatrice **Renaude Lapointe** et au sénateur **Louis Giguère**, qui prendront tous deux leur retraite au début de 1987. Le sénateur Giguère a été l'organisateur en chef du Parti libéral du Québec. Il a aussi été la première personne que l'ancien premier ministre Trudeau a nommée au Sénat. Le sénateur **George van Roggen** a déclaré que le sénateur Giguère avait de remarquables qualités d'organisateur et était une personne calme et méticuleuse de qui il a beaucoup appris.

La sénatrice Lapointe a d'abord travaillé comme journaliste pour *Le Soleil*, *La Presse* et *Le Nouveau Journal*. Elle a également été correspondante pour des revues américaines comme *Time*, *Life* et *Variety*. Comme l'a fait remarquer le sénateur **Allan MacEachen**, elle a mis ses idées sur papier avant de faire de la politique, contrairement à ses contemporains du Parti libéral. Renaude Lapointe a été présidente du Sénat de 1974 à 1979. Elle a participé activement aux travaux de l'Association parlementaire du Commonwealth ainsi qu'aux activités d'autres associations et comités. Elle est sans doute l'un des rares politiciens à s'être attiré l'affection et le respect véritables de tous. Comme l'a observé le sénateur **Lowell Murray**,

elle personnifiait tout ce que le Canada a de bon et d'admirable.

La Chambre des communes a perdu l'un de ses députés chevronnés. En effet, **Erik Neilsen**, qui représentait le Yukon à la chambre depuis 1958, a donné sa démission. Parlementaire accompli, M. Neilsen a rempli de nombreuses fonctions pour les quatre derniers chefs du Parti conservateur. Il a même été chef de l'opposition officielle pendant une courte période en 1983. Lorsque les Conservateurs ont pris le pouvoir en 1984, il a tour à tour été ministre de la Défense nationale, ministre des Travaux publics, ainsi que président du Conseil privé et vice-premier ministre. M. Neilsen a été nommé président de la Commission canadienne des transports.

L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse vient d'annoncer le départ à la retraite de son greffier, **Henry Muggah**. Après avoir travaillé pendant de nombreuses années au Bureau du procureur général en tant que rédacteur de lois, M. Muggah avait pris sa retraite en 1972. Peu de temps après, il acceptait un poste à temps partiel au Conseil des premiers ministres des Maritimes. Il a ensuite été nommé greffier de l'Assemblée législative et s'est rapidement acquis le respect et l'amitié des législateurs de la Nouvelle-Écosse et de ses homologues de toutes les régions du Canada.

M. Muggah a été le premier président du Comité de rédaction de la *Revue parlementaire canadienne*.

En Alberta, le président de l'Assemblée législative, **David Carter**, a annoncé la réorganisation du Bureau de l'Assemblée. Il a souligné qu'il avait reçu la démission du greffier, **Bohdan Stefaniuk**, et du greffier adjoint, **Robert Bubba**, de même que celle du directeur de l'administration. M. Carter a déclaré que ces démissions ne portaient en aucune façon atteinte à la conscience professionnelle ou à l'intégrité de ces personnes. Il les a remerciés de leurs bons services et leur a souhaité bonne chance dans leurs projets d'avenir.

**Dennis Timbrell** a annoncé en janvier qu'il quitterait son siège le 28 février. Élu pour la première fois à l'Assemblée législative lors de l'élection générale de 1971, M. Timbrell a été nommé ministre sans portefeuille en 1974 et a été par la suite ministre de l'Énergie, ministre de la Santé, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, ministre des Affaires municipales, ministre responsable des Questions féminines et secrétaire provincial au Développement des ressources dans les gouvernements Davis et Miller. En 1985, M. Timbrell a brigué à deux reprises, mais en vain, la direction du Parti progressiste conservateur de l'Ontario.